

SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL

ORDRE DU JOUR

AVIS vous est donné par la présente qu'une séance extraordinaire du conseil municipal de la Ville de Sainte-Marie est convoquée pour **lundi le 20 janvier 2025 à 16 h 30**, suivant les articles 323 et 338 de la *Loi sur les cités et villes*, et seront pris en considération les sujets suivants :

DATE ET HEURE : 20 janvier 2025 à 16 h 30

LIEU : Salle du conseil

1. **OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE**

2. **VÉRIFICATION ET ACCEPTATION DE L'ORDRE DU JOUR**

3. **QUESTIONS DE L'AUDITOIRE**

4. **CORRESPONDANCES**

5. **GREFFE**
 - 5.1 Adoption du règlement numéro 1868-2023-1 modifiant le règlement numéro 1868-2023 décrétant des dépenses en immobilisations pour la construction, l'agrandissement et la rénovation de bâtiments municipaux et un emprunt de 1 400 000,00 \$ afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 400 000,00 \$

 - 5.2 Résolution établissant la procédure d'enregistrement pour les personnes habiles à voter sur l'approbation du règlement numéro 1868-2023-1 / Règlement modifiant le règlement numéro 1868-2023 décrétant des dépenses en immobilisations pour la construction, l'agrandissement et la rénovation de bâtiments municipaux et un emprunt de 1 400 000,00 \$ afin d'augmenter la dépense et l'emprunt pour un montant additionnel de 400 000,00 \$

 - 5.3 Adoption du règlement numéro 1920-2025 abrogeant le règlement numéro 1895-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 5 100 000,00 \$, incluant les frais de laboratoire, les taxes nettes et les imprévus, pour des travaux de réaménagement du parc Drouin incluant la construction d'un nouveau bâtiment de services

- 5.4 Résolution établissant la procédure d'enregistrement pour les personnes habiles à voter sur l'approbation du règlement numéro 1920-2025 / Règlement abrogeant le règlement numéro 1895-2024 décrétant une dépense et un emprunt de 5 100 000,00 \$, incluant les frais de laboratoire, les taxes nettes et les imprévus, pour des travaux de réaménagement du parc Drouin incluant la construction d'un nouveau bâtiment de services
- 5.5 Adoption du règlement numéro 1921-2025 décrétant des dépenses en immobilisations pour l'acquisition de véhicules et/ou équipements accessoires ainsi qu'un emprunt de 1 000 000,00 \$
- 5.6 Résolution établissant la procédure d'enregistrement pour les personnes habiles à voter sur l'approbation du règlement numéro 1921-2025 / Règlement décrétant des dépenses en immobilisations pour l'acquisition de véhicules et/ou équipements accessoires ainsi qu'un emprunt de 1 000 000,00 \$
- 5.7 Adoption du règlement numéro 1922-2025 décrétant un emprunt de 2 400 000,00 \$ afin de financer une partie de la subvention du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) accordée dans le cadre du Programme de transfert pour les infrastructures d'eau et collectives du Québec (TECQ) 2024-2028
- 5.8 Adoption du règlement numéro 1923-2025 décrétant une dépense de 35 600 000,00 \$ et un emprunt de 29 800 000,00 \$, incluant les frais contingents, les frais incidents et les taxes nettes, pour la construction d'un complexe municipal
- 5.9 Résolution établissant la procédure d'enregistrement pour les personnes habiles à voter sur l'approbation du règlement numéro 1923-2025 / Règlement décrétant une dépense de 35 600 000,00 \$ et un emprunt de 29 800 000,00 \$, incluant les frais contingents, les frais incidents et les taxes nettes, pour la construction d'un complexe municipal

6. FINANCES ET ADMINISTRATION

- 6.1 Acceptation des comptes pour la période du 10 décembre 2024 au 20 janvier 2025

7. URBANISME

8. LOISIRS, CULTURE ET VIE COMMUNAUTAIRE

- 8.1 Modification de la Politique d'embauche et de rémunération du Service des loisirs, de la culture et de la vie communautaire
- 8.2 Embauche de personnel estival / Coordinatrice, chefs de programme et responsables
- 8.3 Embauche de personnel / Activités spéciales des sessions d'hiver et de printemps 2025
- 8.4 Entente pour la recherche de commandites pour la saison estivale 2025

- 8.5 Protocole d'entente pour le prêt de documents de la bibliothèque Honorius-Provost avec l'École Maribel
- 8.6 Protocole d'entente pour le prêt de documents de la bibliothèque Honorius-Provost avec l'École Vision Beauce
- 8.7 Aide financière « Projet spécial » / La Source de Ste-Marie inc.

9. INGÉNIERIE

- 9.1 Acquisition d'équipements audiovisuels pour la nouvelle caserne de pompiers / Autorisation et ratification du coût excédentaire de l'ordre de changement #1

10. TRAVAUX PUBLICS

- 10.1 Autorisation au Service des travaux publics d'aller en appel d'offres sur invitation pour l'acquisition d'une camionnette (Annulation de la résolution numéro 2025-01-024)
- 10.2 Autorisation au Service des travaux publics d'aller en appel d'offres public et par voie électronique pour la location de machineries lourdes avec opérateur pour la période du 1^{er} avril 2025 au 31 mars 2026
- 10.3 Autorisation au Service des travaux publics d'aller en appel d'offres sur invitation pour les lignes de démarcation routière pour l'année 2025
- 10.4 Autorisation au Service des travaux publics d'aller en appel d'offres public et par voie électronique pour les travaux de pavage pour l'année 2025

11. SÉCURITÉ INCENDIE

- 11.1 Embauche de brigadiers scolaires pour l'année scolaire 2024-2025
- 11.2 Ratification de l'achat d'un gyrophare, de lumières d'urgence et d'une sirène

12. DIRECTION GÉNÉRALE

- 12.1 Embauche d'une secrétaire temporaire

12.2 Modification des modalités de paiement du traitement des élus municipaux

12.3 Mandat de services professionnels à COBARIC pour la mise en œuvre de la convention d'aide financière conclue dans le cadre du Plan de protection du territoire face aux inondations : des solutions durables pour mieux protéger nos milieux de vie

13. DÉPÔT DE DOCUMENTS

14. QUESTIONS DE L'AUDITOIRE

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

M^e Hélène Gagné, OMA

Greffière.